

RSE

SOUFFLET signe un accord de partenariat pour l'ouverture d'une crèche à Nogent-sur-Seine

NOGENT-SUR-SEINE, le 5 septembre 2019

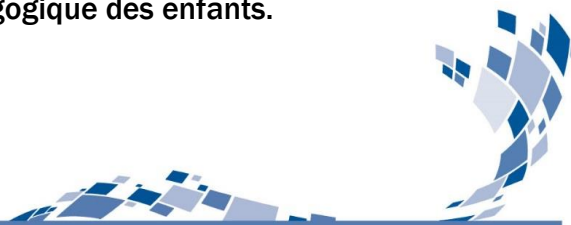
Le Groupe SOUFFLET signe aujourd'hui un accord de partenariat pour la mise en place d'une crèche à Nogent-sur-Seine. Ce projet est porté par l'Union Patronale de Romilly et Nogent (UPREN), dont SOUFFLET est un membre fondateur. Le contrat, d'une durée de 5 ans, prévoit la création d'une structure d'accueil inter-entreprise privée, de 20 berceaux minimum, et dont l'ouverture est prévue fin 2020. Au sein de cette crèche, il est prévu que le Groupe réserve huit berceaux.

Nouvelle crèche à Nogent : renforcer l'attractivité du territoire

Le projet de création d'une structure d'accueil de jeunes enfants à Nogent-sur-Seine a été impulsé par le groupe de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) ; sa mission est d'aider les entreprises locales à conserver leurs compétences et leurs actifs au service de l'emploi, du dynamisme et de l'attractivité du territoire. Le Groupe SOUFFLET, conscient du manque de places de crèche pour les parents actifs de jeunes enfants du secteur, s'engage donc par une participation financière avec la réservation de huit berceaux. Le projet d'ouverture d'une nouvelle structure à l'usage exclusif des familles répond à deux enjeux : proposer une nouvelle structure en complément de la crèche publique de Nogent (désormais saturée), pour *in fine* conforter le dynamisme de l'emploi dans l'Aube.

La mise en place d'un service multi-accueil

Cette nouvelle crèche offrira un service multi-accueil, associant un accueil régulier et un accueil d'urgence. Le cahier des charges de l'appel d'offres est élaboré par l'UPREN, tandis que la gestion de cette structure d'accueil « petite enfance » sera déléguée à la société « Rigolo comme la vie ». Cette dernière assurera l'encadrement et la gestion du personnel, titulaire des diplômes et qualifications requis et indispensables pour travailler dans ce type de structure. L'effectif sera fixé en fonction du nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis simultanément. La crèche fera appel à des professionnels extérieurs en qualité de salarié à temps partiel pour assurer un suivi médical et paramédical de la structure d'accueil. Par ailleurs, elle pourra faire appel à des animateurs extérieurs (musiciens, comédiens, conteurs, etc.) dans le cadre d'activités d'éveil pédagogique des enfants.



À PROPOS DU GROUPE SOUFFLET

SOUFFLET est un groupe agroalimentaire français de dimension internationale. Il intervient sur les filières orge, blé et riz et légumes secs, et dans l'accompagnement des viticulteurs. Premier collecteur de céréales à capitaux familiaux en Europe, il est présent également sur les marchés internationaux de céréales via sa filiale SOUFFLET Négoce. Sur la filière orge, c'est un acteur incontournable sur le marché mondial du malt en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. Sur la filière blé, il est l'un des tout premiers meuniers européens et un expert des formulations d'ingrédients sur mesure. Il conçoit et fabrique également enzymes et levains ; c'est un industriel significatif de la Boulangerie-Viennoiserie-Pâtisserie en France et au Portugal ; et il est présent dans le secteur de la restauration rapide. Le Groupe SOUFFLET investit dans la recherche et l'innovation pour la valorisation des agro-ressources, dans une démarche de développement durable. Le Groupe emploie 7 041 collaborateurs dans 19 pays. L'Institut national de la recherche agronomique

■ Consultez notre site : www.SOUFFLET.com

◆ EN SAVOIR PLUS



Visionnez nos films :

[Film marque](#)

[Film filières](#)

[Film valeurs](#)

CONTACTS PRESSE

Groupe Soufflet
Direction de la
Communication
Claudine Revolio
06 08 75 89 45
crevolio@soufflet.com

Agence Droit Devant
Bénédicte Brun
01 39 53 53 33
brun@droitdevant.fr

